

# CILEX

## ANTI-VERDISSURES ORIGINE VÉGÉTALE

Formule innovante - Actif 100% d'origine végétale

### Composition

Acide Nonanoïque (CAS N° 112-05-0) 2,17% m/m

### Description

Élimine lichens et algues vertes, rouges et noires sur :

- Toitures – Murs – Dallages
- Terrasses / Piscines
- Bois extérieurs
- Courts de tennis
- Monuments – Statues – Stèles - Pierres tombales
- Mobilier urbain (béton/bois)
- Parois de serres...

### Points forts

- FORMULE INNOVANTE
- ACTIF 100% D'ORIGINE VÉGÉTALE
- ACTION CHOC
- RÉSULTATS EN QUELQUES HEURES

### Mode d'emploi

Bien agiter avant utilisation. Le produit est prêt à l'emploi.

**1 litre permet de traiter 20 m2.**

Appliquer par temps sec et clair uniformément sur la surface à traiter avec le pulvérisateur.

Protéger les plantations en cas de risque de projections directes du traitement qui pourrait altérer les fleurs et feuillages.

Laisser agir quelques heures par temps sec.

Après brunissement de la surface, vous pouvez éliminer les résidus avec un jet d'arrosage à haute pression.

24 heures après traitement, les surfaces peuvent être peintes.

En cas de forte épaisseur de lichens et d'algues, une nouvelle pulvérisation est parfois nécessaire.



### Références & Conditionnements

Réf D1278 : Bidon de 10L

Réf D1279 : Bidon de 20L

### Période d'utilisation



### Précautions particulières

Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées. Ne pas appliquer sur des surfaces cultivées, gazon, toit de chaume. Ne pas appliquer sur des surfaces en résine de synthèse ni sur des matériaux contenant du cuivre. Après chaque traitement, nettoyer le matériel de pulvérisation et se laver les mains. En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.